



Assemblée Générale

Procès-verbal du : 20 juin 2019

Lieu de la séance : Fondation La Rozavère - Lausanne

Présidence : Mme Léonore Porchet

Participant.e.s : Liste des présences et personnes excusées en annexe

Procès-verbal : Mme Jocelyne Balet

Prochaine AG : Jeudi 25 juin 2020

Ordre du jour :

Accueil et salutations par Pierre Ethenoz, directeur de La Rozavère

- 1 Désignation des délégués des groupes
 - 2 Adoption de l'OJ et du PV de l'AG extraordinaire du 7 février 2019
 - 3 Informations du Comité et de la Direction
 - 4 Rapport annuel 2018
 - 5 Finances
 - 5.1 Comptes 2018
 - 5.2 Rapport de l'Organe de révision
 - 5.3 Projets et pré-budget 2020
 - 5.4 Règlement d'application cotisations-contributions 2020
 - 6 Nouveaux membres
 - 7 Divers et propositions
 - 8 Présentation du projet hôtelier de la Rozavère
-

Dès 16 heures, les locaux sont ouverts, permettant ainsi aux groupes qui le souhaitent de se réunir et de désigner leurs délégué-e-s.

Mme Porchet est heureuse d'ouvrir officiellement sa première AG et remercie la cinquantaine de participant-e-s de leur présence ainsi que M. Ethenoz pour son accueil. Elle lui passe la parole.

Accueil et salutations par Pierre Ethenoz, directeur de La Rozavère

M. Ethenoz salue l'assemblée, c'est un grand honneur pour la Fondation d'accueillir cette AG. Il rappelle que la Rozavère fut la Rosa-Blanche de François Silvant et qu'elle existe depuis 130 ans. La Fondation regroupe un EMS de 132 lits, un SPAH de 30 lits et 200 collaborateurs. Il indique qu'ils ont de nombreux projets, en particulier de réorganisation car ils ont encore beaucoup de chambres à 2 lits, et d'appartements protégés ; à l'horizon 2023 il devrait compter 180 résidents.

Leur projet phare est l'introduction de la méthode Montessori, les formations sont en cours. Il estime qu'il s'agit là d'un renouveau pour les EMS et leurs résidents, voire une révolution dans la prise en charge des usagers. Son temps de parole étant compté, il signale qu'il existe un petit livre sur l'histoire de la Rozavère et conclut en rappelant qu'un apéritif sera offert par la Fondation en fin d'assemblée. Il est chaleureusement remercié.

1 Désignation des délégués des groupes

Les délégué-e-s des groupes sont les suivants :

- Soins aigus et réadaptation : M. Rodolphe Rouillon, directeur de l'hôpital de Lavaux
- Aide et soins à domicile : Mme Marie-Claude Amar, responsable du CMS d'Echallens (APROMAD)
- Hébergement (EMS/EPHM) : M. Vincent Simone, directeur de la Fondation Donatella Mauri
- Médecins : M. Christophe Pasche, généraliste à Romanel-sur-Lausanne
- Communes : Mme Muriel Preti, municipale à Jorat-Mézières.





2 Adoption de l'OJ et du PV de l'AG extraordinaire du 7 février 2019

L'ordre du jour proposé ainsi que le PV de l'AG extraordinaire du 7 février 2019 sont adoptés.

3 Informations du Comité et de la Direction

Comité

Mme Brès-Bigey relève que c'est également une première pour elle puisqu'il s'agit de sa première AG en tant que présidente du Comité. Elle rappelle que le 7 février dernier, un nouveau comité a été élu, sur la base des nouveaux statuts adoptés par la dernière AG de 2018. Dans l'idée qu'il faut se connaître pour créer une nouvelle dynamique, le comité a passé une ½ journée « au vert » pour échanger et confronter ses réflexions.

L'une des premières initiatives prises par le comité a été de diffuser les PV de leurs séances afin que les membres aient accès aux réflexions et aux décisions rapidement et puisse réagir auprès de leurs représentants s'ils le souhaitent, toutes les propositions sont les bienvenues.

Direction

M. Anhorn rappelle que l'un des changements liés au statut est qu'il n'y a plus qu'une AG et au moins 2 événements thématiques par année. Le 1^{er} forum « EMS du réseau – EMS en réseau » a eu lieu le 13 mai dernier et a réuni 80 participants. L'évaluation effectuée a montré une satisfaction élevée mais une légère frustration due au timing d'une seule après-midi ; il apparaît cependant difficile de faire un forum sur une journée entière et les pistes et/ou commentaires énoncés seront pris en compte afin d'améliorer l'organisation et le contenu des prochains forums.

Il invite les participants à noter la date du 19 novembre pour le prochain forum qui portera sur le thème « CMS du réseau – CMS en réseau », occasion d'aborder des sujets tels que comment travailler ensemble, communiquer pour une bonne prise en charge, etc.

Mme Palan (Soins volants) demande pourquoi le titre ne comporte que CMS et ne mentionne pas les OSAD privées. M. Anhorn répond que c'est une question légitime et qui sera abordée le 19 novembre, il indique cependant que les soins à domicile publics (CMS) ont une obligation de contribution (6% du budget BRIO) et une obligation de prise en charge de tous les patient-e-s sur l'entier du périmètre du réseau, alors que les membres associés comme les OSAD ne versent qu'une cotisation de CHF 200.- par année et n'ont à ce jour que des obligations limitées vis-à-vis de la prise en charge de la population. D'ores et déjà, il se réjouit des discussions qui auront lieu le 19 novembre, entre autres sur la nécessaire collaboration et coordination entre soins à domicile publics et privés.

4 Rapport annuel 2018

Mme Porchet informe que le vote sur l'adoption du rapport annuel 2018 se fera après le point Finances.

Comme déjà annoncé, M. Anhorn indique que le rapport annuel 2018 ne sera pas imprimé et qu'il existe exclusivement sous forme électronique, en phase avec le processus de dématérialisation suivi par le réseau.

Il existe 2 manières d'aborder les différentes rubriques, soit par un menu « hamburger » (en haut à droite), soit en cliquant sur des « tuiles » telles que Editos, Prestations (statistiques d'activités du BRIO, point de situation sur l'équipe mobile de soins palliatifs ou le dispositif régional diabète), Ressources humaines (par exemple le tableau du taux d'absentéisme et son commentaire), Finances.

Mme Chinet, responsable de projets, fait un bref zoom sur les projets menés par le réseau et laisse le soin aux membres d'aller voir les détails.

Projet anticipé des soins (PAS), conduit par Lila Devaux, ce projet est un pas du réseau vers l'autodétermination du patient car il s'agit d'un processus entre patient et soignant pour que l'utilisateur exprime ses volontés, ses préférences. En 2018, la phase état des lieux (étude de quelques modèles, littérature, sondage auprès des membres et du milieu de la santé – travail en groupe interdisciplinaire) a abouti à un processus et des repères communs aux différent-e-s professionnel-le-s concerné-e-s. Le poster donne un aperçu de la structure. Ce projet a été présenté au congrès ALASS à Lyon. Actuellement, le projet entre en phase de test, des informations plus actuelles se trouvent sur le site du RSRL.

Plan de crise conjoint (PCC), projet soutenu par le réseau et mené par Pascale Ferrari, maître d'enseignement et Infirmière spécialiste clinique à la Haute Ecole de la santé La Source et au département de psychiatrie du CHUV, le PCC est un outil d'aide à la décision partagée dans le domaine de la santé mentale. Le but pour le-la patient-e est de mieux se connaître, exposer ses préférences de prise en charge en cas de crise. Le PCC permet d'anticiper la crise et d'éviter des rechutes, le-la patient-e



est acteur de sa santé. Des formations pour l'implantation du PCC ont été conçues et sont dispensées par les pair-e-s praticien-nes. La communication sur ce projet a reçu le prix d'excellence au congrès ALASS 2018.

Coordination des soins, cœur des activités du BRIO, 2018 a vu l'ajustement des procédures cliniques qui vont de l'identification des situations complexes à la mise en œuvre de l'orientation. La nouveauté consiste à formuler le projet de soins avec des objectifs à court, moyen, long terme et suivi. Un poster a été réalisé. France Nicolas, responsable du BRIO, est à disposition si une présentation des activités des IDL est souhaitée.

Court séjour (CS) d'observation, il s'agit d'une nouvelle prestation du BRIO qui se fait en collaboration avec la DGCS¹ et 5 établissements. Ces courts séjours d'observation permettront d'avoir plus de temps pour orienter une personne au bon endroit lors d'une sortie de crise. L'usager bénéficie d'un accueil approprié et le temps mis à disposition permet aux professionnel-le-s en équipes interdisciplinaires de faire des observations. Actuellement, 7 patient-e-s en ont déjà bénéficié. France Nicolas est à disposition pour plus d'information

La parole n'est pas demandée et Mme Porchet conclut que ce rapport annuel est très informatif et facile à utiliser.

5 Finances

Mme Porchet déclare que le document reçu avec l'ordre du jour ne sera pas détaillé ligne par ligne et passe la parole à M. Anhorn. Elle précise qu'en tout temps les membres sont invités à s'exprimer sur n'importe quelle ligne des comptes.

5.1 Comptes 2018

La présentation analytique qu'il fait est plus illustrative des activités.

Activités permanentes : elles sont financées par les cotisations des membres et bouclent avec un excédent de CHF 136'917, ce résultat s'explique surtout par le soutien de CHF 116'000 octroyé par Promotion Santé Suisse au projet ProPCC reçu fin 2018 pour 2019.

BRIO : financé par les contributions de l'Etat et 3 groupes de membres (SAR, EMS et SAD). Le bouclage est à 0 car l'Etat autorise un prélèvement sur les réserves pour compenser le déficit par rapport aux subventions versées. Ceci permet aux réserves de ne pas augmenter. Les produits « autres » consistent en versement d'APG. Pour le pré-budget 2020, la différence de CHF 148'000 équivaut aux CHF 500'000 autorisés par l'Etat et le réel dépensé.

Projet PAS : l'excédent de charges de CHF 100'000 est dû à la décision d'autofinancer le projet, montant pris sur les réserves du réseau. En 2019, le financement sera assuré à 50% par l'Etat et 50% par les membres. Le pré-budget 2020 est calibré plus bas car la part de l'Etat sera plus élevée, ce qui montre la volonté de la DGS que le réseau soit un laboratoire et qu'une envergure cantonale est visée.

M. Anhorn précise que les autres projets, tels que Soins palliatifs, SI CORES, sont entièrement financés par l'Etat.

M. Millioud (commune de Goumoëns) comprend que le réseau ait des réserves et demande pourquoi l'Etat en a au bilan du RSRL, il aimerait également savoir si le réseau paie des intérêts négatifs. M Anhorn indique qu'il s'agit d'un fond à disposition de l'Etat, gage de confiance du Département car ce n'est pas le cas pour tous les réseaux, certains ont dû restituer les montants ; l'Etat le régule en demandant de ponctionner afin d'annuler petit à petit ces actifs. En ce qui concerne les intérêts, il n'y a ni intérêts négatifs ni positifs. La question de savoir si un rendement pourrait être obtenu sur les liquidités du RSRL sur son compte BCV s'est déjà posée. Elle n'a cependant jamais été considérée comme prioritaire. Le comité est prêt à examiner des propositions à ce sujet. M. Anhorn se renseignera.

5.2 Rapport de l'Organe de révision

Mme Porchet salue M. Fragnière de BDO, organe de révision, et le remercie de son travail.

M. Fragnière lit le rapport.

Mme Porchet propose l'adoption des comptes, du rapport de l'organe de révision et du rapport annuel 2018 par lever de mains. Les 3 objets sont adoptés à l'unanimité.

Mme Porchet remercie les délégué-e-s et passe la parole à M. Anhorn pour parler du prospectif.

¹ DGCS : Direction générale de la cohésion sociale / DGS : Direction générale de la santé



5.3 Projets et pré-budget 2020

M. Anhorn précise que depuis l'adoption des nouveaux statuts, l'AG n'a plus la prérogative d'accepter le budget mais uniquement le budget prévisionnel. En effet, le budget définitif dépend de décisions de l'Etat qui sont communiquées au mieux en fin d'année. En ce qui concerne les projets qui seront menés en 2020, ils se situent dans le contexte de la réponse à l'urgence et répondent aux critères suivants : avantage pour le système, continuité des soins, avantage pour l'utilisateur (empowerment, auto-détermination) ainsi que pertinence, faisabilité, opportunité.

Pour le réseau, le projet phare est le PAS dont il a déjà été question et la fin de la remise en état des locaux du Fitness du rez de chaussée du Bugnon 4 qui permettra de développer un centre d'accueil et de rencontres pour le public et pour les membres et partenaires. Les autres projets sont la Planification médico-sociale du RSRL, les Forums, le Cockpit d'indicateurs, la Santé au travail et l'optimisation des flux entre CHUV et soins à domicile.

Les projets liés au BRIO sont les courts séjours d'observation, l'harmonisation des pratiques, l'orientation pré-chirurgicale et suivis de cas de la filière neuro-lésés.

La collaboration CMS-PGE (psychiatrie générale) et l'implantation du Plan de crise conjoint (PCC) seront également au cœur des activités de 2020.

Le pré-budget 2020 a été transmis à la DGS et suit le processus budgétaire habituel au DSAS. En ce qui concerne l'évolution du BRIO, les réflexions sur la mission et le financement se font sous l'égide de la DGS. Des informations suivront car il s'agit d'une démarche participative.

Aucune question ou remarque n'est émise de la salle.

5.4 Règlement d'application cotisations-contributions 2020

Mme Brès-Bigey présente le Règlement 2020 des cotisations-contributions qui doit être validé par l'AG. Le comité propose de ne rien changer.

Mme Porchet passe au vote d'adoption de ce règlement. Il est accepté à l'unanimité. Elle remercie aussi pour la décharge donnée au comité.

6 Nouveaux membres

Mme Porchet annonce que 6 nouveaux membres demandent leur adhésion au réseau, soit en tant que membre affilié ou comme membres associés. Elle leur passe la parole

Membre affilié - Groupe Médecins

Mme Dre Liuna Jang, se présente. Elle est ophtalmologue à Renens depuis 2016.

Membres associés

4 OSAD se présentent :

- KeyCare – KeyPlacement Sàrl : M. Olivier Bruyère informe qu'ils sont déjà installés à Genève, qu'ils font des soins infirmiers, de l'accompagnement et des gardes privées.
- Proxymed_RealPsy : M. Mourade Djaouti précise que cette OSAD travaille sur le grand Lausanne et favorise le maintien à domicile, l'équipe est spécialisée en psychiatrie adulte et psychogériatrie et collabore avec des psychiatres en cabinet et à l'hôpital.
- Physio Home Care : M. Marc Vanuytrecht présente leur mission, à savoir simplifier l'accès à la réadaptation fonctionnelle au domicile, favoriser le maintien à domicile des patients les plus fragiles et coordonner la rééducation avec les réseaux de soins. Les équipes locales de physiothérapeutes attiré-e-s interviennent dans un délai de 72 h. Des colloques cliniques hebdomadaires permettent un suivi. Leur site offre un formulaire on line de prise en charge et un numéro de téléphone unique.
- SBV Medical Sàrl : personne n'est présent pour donner quelques détails, Mme Porchet leur souhaite tout de même la bienvenue.

M. Julien Thiémard est infirmier indépendant à son compte depuis début juin, il propose un accompagnement personnalisé favorisant l'autonomie et la sécurité de chaque personne à domicile. Il travaille en étroite collaboration avec le médecin traitant et assure un lien direct et simplifie la communication entre les proches aidants, le médecin traitant et les autres professionnel-le-s. Ses prestations sont remboursées selon les conditions LAMAL.

Mme Porchet passe au vote, les 6 nouvelles demandes d'adhésion sont acceptées.

7 Divers et propositions

La parole n'est pas demandée et Mme Porchet invite M. Bats à présenter son projet.



8 Présentation du projet hôtelier de la Rozavère

M. Xavier Bats est Directeur hôtelier à la Fondation. Les Escapades gourmandes ont ouvert en 2016 et ont vu leur fréquentation augmentée de 40%. Le restaurant est ouvert au public ce qui permet une grande diversité. Ses maîtres mots sont accueil, goût et respect.

Mme Porchet se réjouit de pouvoir goûter tout cela, elle déclare la 53^{ème} AG du Réseau Santé Région Lausanne close et convie l'assemblée à l'apéritif offert par la Fondation la Rozavère et concocté par l'équipe de M. Bats.

Annexe : liste des présences et excusés

LISTE DES PARTICIPANTS *(selon listes de présence signées)*

Groupe	Nom Prénom	Institution, organisation	Localité
ASAD	Brutto Koller	APREMADOL, Direction	Renens
	Amar Marie-Claude	APREMADOL, CMS	Echallens
	Brès-Bigey Isabelle	APROMAD, Direction	Le Mont-sur-Lausanne
	Wigger Murielle	FSL, Direction	Lausanne
EMS	Baertschi Claire-Lise	Fondation les Châteaux	Echallens et Goumoens
	Sutby Claude-Alain	Fondation Clémence	Lausanne
	Simone Vincent	Fondation Donatella Mauri	Romanel-sur-Lausanne
	Aveni Romain	Maison Collonges	Lausanne
	Noël Josiane	La Maison d'Orphée	Lausanne
	Binamé Valérie	Fondation Mont-Calme	Lausanne
	Ethenoz Pierre	Fondation La Rozavère	Lausanne
	Dubrit Pascal	Fondation Soleil Levant	Lausanne
	Hansford Marina	Fondation Soleil Levant	Lausanne
Médecins	Fellrath Frédéric		Lutry
	Pasche Christophe		Romanel-sur-Lausanne
Soins aigus	Rouillon Rodolphe	Hôpital de Lavaux	Cully
Associés	Djaouti Catherine	AMAD Vaud	Lutry
	Djaouti Mourade	AMAD Vaud	Lutry
	Lecocq Waltraut	Association proches aidants	Vullierens
	Drainville Daniel	Croix-Rouge suisse, section VD	Lausanne
	Simond Franck	Fondation vaudoise contre l'alcoolisme	Lausanne
	Weiler Magaly	Home Assistance	Lausanne
	Palan Pakise	Les Soins volants	Clarnes
	Meiguez Sarah	Les Soins volants	Clarnes
	Lo Russo Alencandre	Pharmacie du Galidien	Prilly
Communes	District Gros-de-Vaud	Witzig Pierre-Alain	Froideville
		Millioud Jean-Pierre.	Goumoens
		Gay-Crosier Thierry	Montilliez
		Subilia Brigitte	Rueyres
		Glaiser Eric	Villars-le-Terroir
		Berthoud Olivier	Vufflens-la-Ville
	District Lavaux-Oron	Perret Bernard	Forel
		Preti Muriel	Jorat-Mézières
		Bays Christian	Oron
		Etienne Monique	Oron
		Martin Arielle	Paudex
	District Lausanne	Beaud Yvan	Servion
		Jolliet Pierre	Epalinges
		Beaud Michelle	Crissier

Invités	Fragnière Lionel	BDO	Epalinges
	Porchet Léonore	Présidente de l'AG	Lausanne
	Chinet Mathilde	RSRL	Lausanne
	Nicolas France	RSRL	Lausanne



LISTE DES EXCUSES

Groupe	Nom Prénom	Institution, organisation	Localité	
Associé	Althaus Patrick	Physiothérapeute	Bottens	
	Chatelain Jean-Claude	Clinique Cécil	Lausanne	
	de Rham Mikael	EHC	Morges	
	Kuhni Cathy	Alzheimer Vaud	Lausanne	
		O Santé	Pollietz-Pittet	
Communes	District Lavaux-Oron	Municipalité	Belmont	
		Municipalité	Essertes	
		Rolaz Jean-François	Puidoux	
		Reichen G.	Pully	
		Municipalité	Savigny	
		Municipalité	St-Saphorin	
	District Gros-de-Vaud	Municipalité	Bercher	
		Fontannaz Alexandre	Bettens	
		Létra Cyril	Bioley-Orjulaz	
		Municipalité	Bretigny-sur-Morrens	
		Municipalité	Cugy	
		Municipalité	Etagnières	
		Feymond Sabine	Fey	
		Baudenbacher Patricia	Mex	
		Tille Dominique	Oulens-sous-Echallens	
		Municipalité	Penthéréaz	
		Favre Sandrine	St-Barthélemy	
		Pitton Marie-Christine	Sullens	
	District Lausanne	Tosato Oscar	Lausanne	
		Perrin Claudia	Romanel-sur-Lausanne	
	District Ouest-lausannois	Balissat Christophe	Corcelles-le-Jorat	
		Manzini Pascale	Ecublens	
		Municipalité	Renens	
	District Broye-Vully	Perrudet Suzanne	Villars-Ste-Croix	
	ENS	Berthet Pierre	Pré-Pariset / Pré-de-la-Tour	Pully
			Fondation Les Châteaux	Echallens
		Baertschi Claire-Lise	Fondation Les Châteaux	Echallens
		Bovitutti Eliane	EPSM Le Rôtillon	Lausanne
Gay Carol		EMS Le Marronnier	Lutry	
Goumaz Pierre-André		EMS La Faverge	Oron-la-Ville	
Laub Jean-Marc		EMS La Paix du Soir	Le Mont	
Matt François		EMS Le Home-Les Pins	Pully-Lausanne	
Mottier Olivier		FEDEREMS	Lausanne	
Remy Pierre-Yves		EMS Bois Gentil	Lausanne	
Risse Frédéric		Institution de Béthanie	Lausanne	
Viatte Gérard		Fondation Meillerie	Lausanne	
Médecins		Bonard Marc		Lausanne
	Corbaz Pierre		Lausanne	
	Kohler Pierre		Lausanne	
	Schwob Alain		Lausanne	
SAR	Bonsack Charles	CHUV	Lausanne	
	Castagna Vincent	Fondation Asile des Aveugles	Lausanne	
	Desmedt Mario	Fondation Asile des Aveugles	Lausanne	
	Schneebeli Vincent	CHUV	Lausanne	
	Wasserfallen Jean-Blaise	CHUV	Lausanne	
Invités	Dessauges Pascal	Préfet	District Gros-de-Vaud	
	Rosat Alain	Unisanté	Lausanne	